

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, les services de l'inspecteur général des banques y étaient allés avant le lancement de l'opération de renflouage aussi bien qu'après.

Une voix: Ils vous avaient dit d'avance qu'elle n'était pas adéquate.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il y a également eu de nombreux entretiens pendant cette période sur les mesures à prendre au sujet de la Banque Commerciale du Canada. Malheureusement, le résultat ne nous a pas enchantés.

La banque a consenti une quantité de prêts qui, suivant un des témoins de la commission, étaient de mauvaises créances du jour où elles ont été signées. Voilà ce qui a contribué à mettre la banque par terre, et qui a échappé à la volonté du gouvernement. Nous estimons que nous avons pris les mesures qui s'imposaient pendant la fin de semaine des 22 et 23 mars, et plus tard également quand la banque a été mise en liquidation.

LES RENSEIGNEMENTS CONNUS DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL
DES BANQUES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre et j'espère qu'il y répondra. Il s'est absenté de la Chambre récemment pour s'occuper de choses importantes et tous les Canadiens sont d'accord là-dessus.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Il est cependant de retour à la Chambre après deux semaines d'absence et j'espère qu'il répondra à nos questions.

Nous savons maintenant que, le dimanche avant que le gouvernement n'annonce sa décision de sauver la banque, l'inspecteur des banques avait signalé aux autorités à Ottawa que cette opération coûterait au moins 100 millions de dollars de plus que ce qu'on nous a dit à la Chambre des communes le lundi.

Ou bien le gouvernement n'avait pas ces renseignements quand il a pris sa décision le samedi, ce qui voudrait dire qu'il était prêt à dépenser de façon irréflective l'argent des contribuables avant d'examiner son propre rapport, ou bien le gouvernement possédait ces renseignements et la Chambre a été mal informée quant au coût de l'opération le lundi. Ma question est celle-ci: quelle hypothèse est la bonne?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Je pense avoir répondu à cette même question . . .

M. Broadbent: Non.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . quand le député l'a posée la semaine dernière. Je lui répète qu'il tire des conclusions de témoignages présentés à la commission Estey. C'est au juge Estey que cette tâche incombe.

Pour l'instant, nous ne voulons pas commenter toutes les opinions qui seront présentées à la commission . . .

M. Gauthier: Allons donc.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . mais nous attendrons les résultats de l'étude et nous les commenterons à ce moment-là, s'il y a lieu.

ON DEMANDE À QUEL MOMENT LE GOUVERNEMENT A PRIS SA
DÉCISION

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, avant que cette question soit renvoyée à la commission Estey, le gouvernement avait bien précisé qu'il serait prêt à répondre à la Chambre aux questions portant sur la responsabilité ministérielle.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: C'est ce qu'il devrait faire aujourd'hui.

[Français]

J'ai une question à poser au très honorable premier ministre. Le gouvernement a pris une décision pendant le week-end, avant le rapport qu'un fonctionnaire très important a présenté dimanche soir.

La question au premier ministre est simplement la suivante: A-t-il pris une décision avant le rapport, oui ou non?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'honorable député est en train de mélanger certaines déclarations de faits d'une part, et des comptes rendus dans les journaux, d'autre part.

La question importante que représente la situation bancaire fut soumise à une commission d'enquête présidée par l'honorable juge Estey de la Cour suprême, précisément pour qu'il puisse rendre un jugement objectif et serein sur tous les faits. Et c'est ce que nous sommes en train de faire. Nous avons désigné cette commission d'enquête afin qu'ils puissent prendre connaissance de tous les faits et rendre un jugement semblable. Donc, ce ne serait pas à moi de commenter la spéculation ou les comptes rendus des tiers.

[Traduction]

LES RENSEIGNEMENTS CONNUS DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question n'a rien à voir avec des hypothèses ou des opinions, mais elle concerne les renseignements que le gouvernement avait ou aurait dû avoir avant de prendre sa décision cette fin de semaine-là.

Je voudrais demander au premier ministre, puisque c'est lui qui présidait à l'importante réunion à laquelle assistaient aussi le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada, de dire à la Chambre si, quand cette réunion a eu lieu le samedi en question, il savait que l'opération coûterait 100 millions de dollars de plus que ce que la ministre d'État chargée des Finances a annoncé à la Chambre le lundi matin. Il me semble que le premier ministre doit pouvoir répondre à cette question dès maintenant et qu'il devrait le faire.